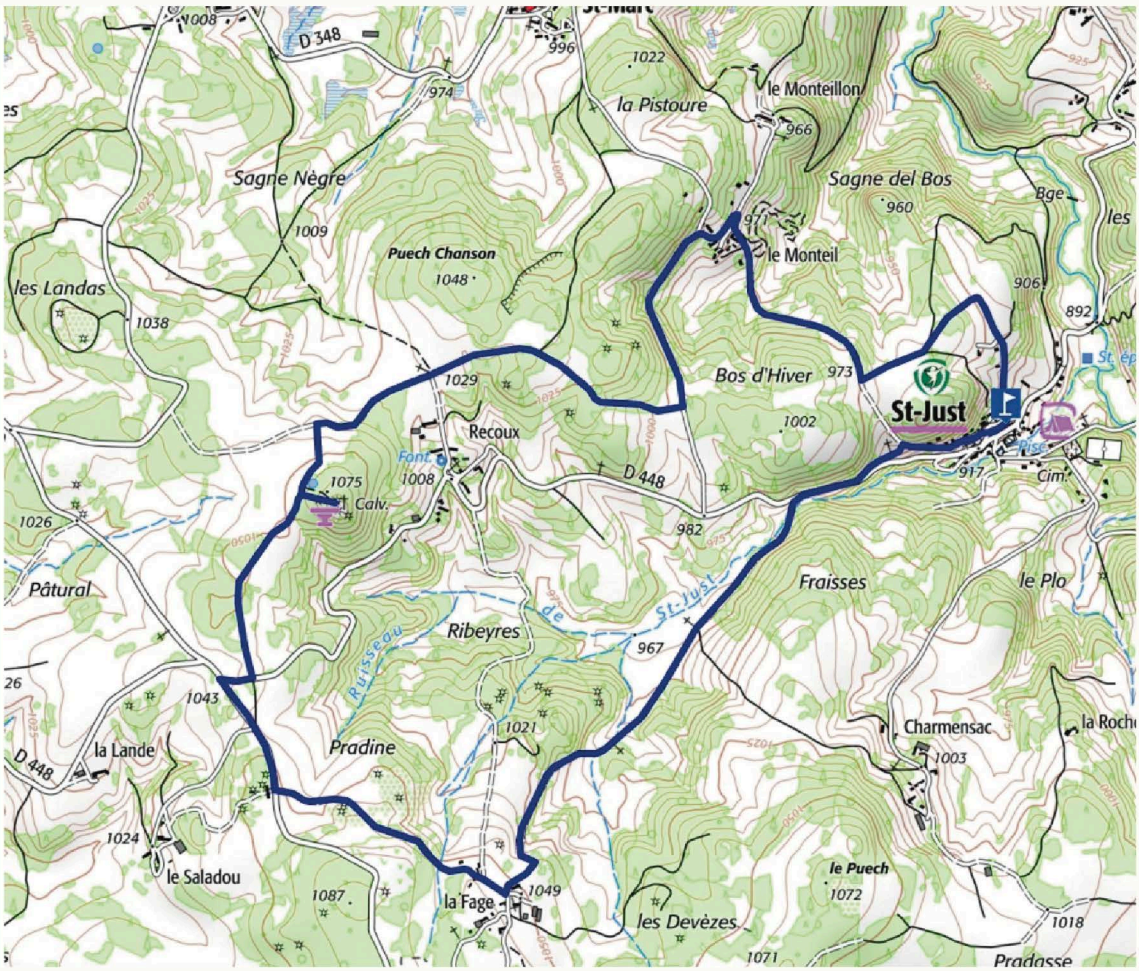
Randos sur la paroisse

2. Calvaire de Recoul



Départ : Village de Saint-Just Val d'Arcomie
2h30
7.5 km
140 m
Boucle
Jaune



D) De l'église de Saint-Just. Monter par la route derrière l'église. Rejoindre la D 448 et la suivre à droite sur 350 m.

1) Se diriger sur un chemin à gauche, le long d'un ruisseau.

2) A l'entrée du hameau de La Fage, tourner à droite : la route devient un chemin au bout de 100 m. Continuer sur le chemin de gauche, entre deux maisons.

3) Déboucher sur la D 248. La suivre sur la droite.

4) Au calvaire, quitter la route pour un chemin à droite. Traverser la D 448 et continuer sur le chemin en face.

5) Hors circuit vers le calvaire de Recoux : monter sur la droite dans le bois de pins jusqu'au sommet (20 mn aller-retour). Suivre le chemin sur la droite et continuer toujours tout droit : le chemin suit le PR « La Pierre branlante de La Roche » (balisage bleu) sur 200 m.

6) Laisser le balisage bleu pour prendre le chemin à droite : on entre dans la forêt.

7) Rejoindre une route. La suivre sur la gauche jusqu'au hameau du Monteil.

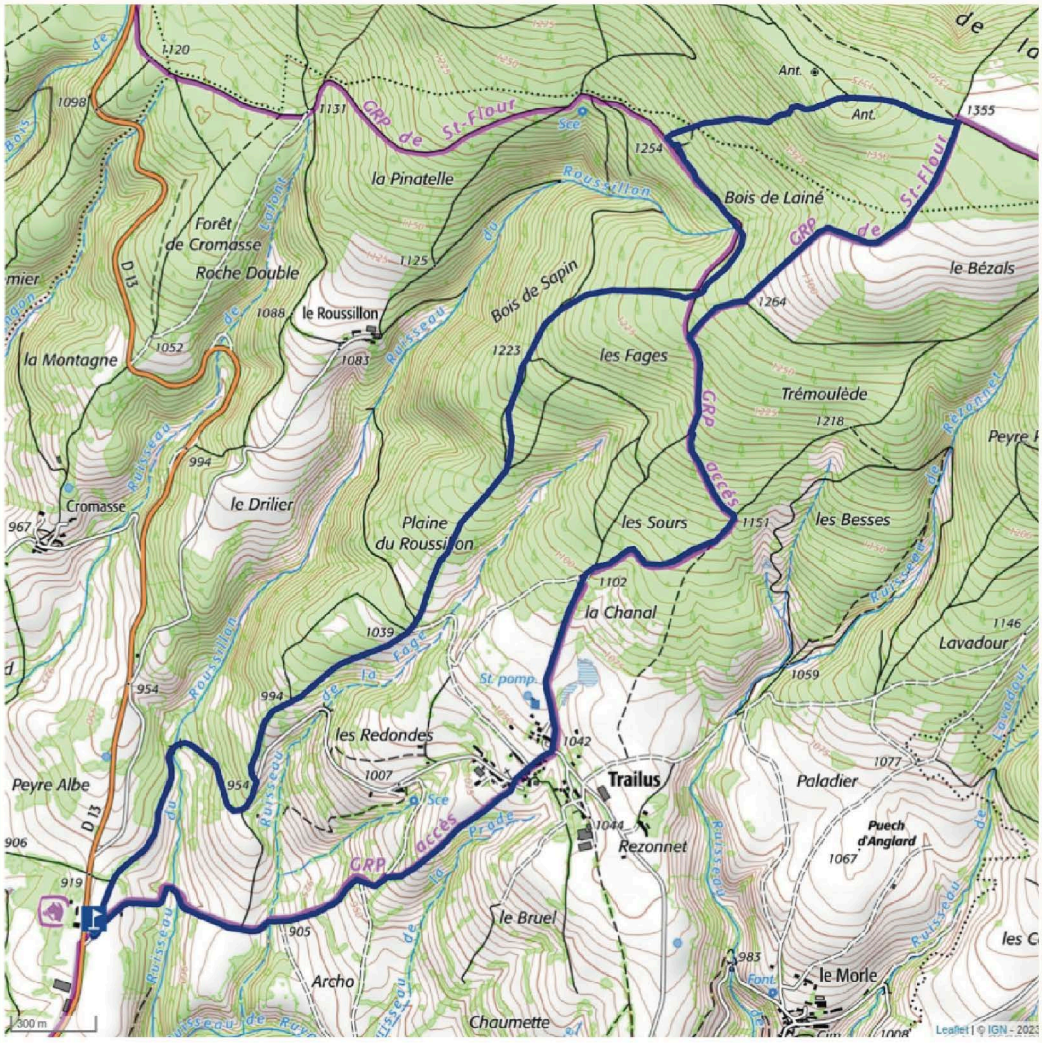
8) Traverser le Monteil, puis s'engager à droite sur un chemin.

9) Prendre le chemin descendant à gauche puis encore à gauche 300 m plus bas.

10) A l'entrée de Saint-Just, prendre à droite, passer devant le café et rejoindre l'église.

Randos sur la paroisse

3. La croix du signal (à partir de Ruynes)





Pour rejoindre le point de départ, suivre la D 13 à la sortie de Ruynes en Margeride, direction Pinols. Arriver au carrefour de la route communale qui mène à Trailus. Juste avant le centre équestre, sur la droite : parking et départ de la randonnée par le chemin de terre.

D) Prendre le chemin de terre, descendre et passer le ruisseau du Roussillon. Remonter entre les deux pâturages et redescendre, traverser le ruisseau de La Fage.
Remonter en face en laissant le chemin sur la droite. A environ 300 mètres, laisser de nouveau un chemin sur la droite pour prendre le suivant sur la droite qui mène à Trailus.

1) Prendre la route communale jusqu'aux abreuvoirs, et prendre sur la gauche la route goudronnée qui monte vers la forêt. Rapidement cette route devient un chemin de terre qui pénètre dans les bois.

2) A l'entrée des bois, prendre à droite et suivre cette piste jusqu'à rencontrer un chemin sur la gauche à la perpendiculaire.

3) A ce croisement, prendre à gauche et suivre ce chemin jusqu'à une intersection.
ATTENTION : MODIFICATION 2020.
Prendre le chemin à droite. Monter jusqu'à longer un pâturage sur la droite en suivant un balisage VTT. En arrivant au col, à l'angle des pâturages, prendre à gauche et aller vers l'ouest, progresser en montant jusqu'au mirador et à la croix du Signal.
Panorama : au nord-est les villages de Védrines Saint-Loup puis Chastels ; à l'est la chaîne volcanique du Devès et la Haute-Margeride ; au sud-ouest, Ruynes en Margeride, les Monts d'Aubrac et le gorges de la Truyère et du Bès ; enfin à l'ouest, les Monts du Cantal. Croix en granite du Signal.
Prendre la piste caillouteuse qui débute aux pieds du mirador. Prudence : descente prononcée et escarpée, nombreuses pierres.
Arriver à un carrefour, ignorer la piste sur la droite bordée par une clôture, et prendre à gauche. Traversée de jolies hêtraies.

4) Arriver à une clairière, puis au croisement, descendre à droite le long d'une plantation de conifères. Laisser un chemin sur la droite, continuer tout droit jusqu'à rejoindre la route communale qui mène de Ruynes en Margeride à Trailus. La suivre sur la droite jusqu'au point de départ de la randonnée.